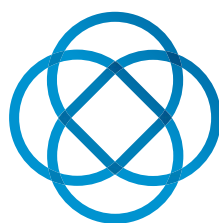


Les actes à caractère haineux au Québec : un état des lieux

Rapport de recherche

DÉCEMBRE 2021



**CENTRE DE
PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



Sommaire exécutif

Constats généraux

La recherche sur l'état des lieux des actes à caractère haineux au Québec soulève de nombreux points d'intérêt qui orienteront l'action de prévention dans la province et au-delà. Un premier constat est l'importance quantitative des actes à caractère haineux. En effet, alors que le nombre de crimes haineux rapportés par les services policiers au Québec est de quelques centaines annuellement (SPVM, 2021; Moreau, 2021), les données du sondage laissent entrevoir une réalité beaucoup plus large. En sondant moins de 2000 Québécois.e.s, nous avons pu identifier et analyser plus de 360 actes à caractère haineux sur une période de trois ans.

Cependant, au-delà d'une évasive recherche du nombre exact d'actes à caractère haineux, notre étude permet de soulever des enjeux significatifs en ce qui concerne le profil des victimes, les expériences des victimes et des témoins ainsi que sur les articulations entre diverses variables (profil sociodémographique, types d'actes, lieux des actes, nature des réponses).

Certains facteurs sociodémographiques semblent étroitement liés avec l'expérience, comme victime ou comme témoin, des actes à caractère haineux. Au sein de l'échantillon, les risques d'être victime d'actes haineux étaient accrus pour les femmes, les répondant.e.s de moins de 29 ans, les membres des minorités sexuelles, les adhérent.e.s à des religions autres que catholique ainsi que les personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais. Les femmes et les personnes de moins de 29 ans étaient également plus à risque d'être témoins d'actes à caractère haineux.

L'expérience des actes à caractère haineux, soit comme victime soit comme témoin, est liée à une perception très différente du phénomène. En effet, alors que les répondant.e.s n'ayant jamais fait l'expérience de ces actes renvoient une perception plus uniforme du phénomène, les témoins et victimes donnent des réponses plus variées qui illustrent la diversité des réalités recoupées par les actes à caractère haineux ainsi que les ambivalences des réactions.

Les efforts de lutte contre les actes haineux et leurs conséquences ne peuvent être pleinement efficaces s'ils ignorent les manifestations et effets concrets de la haine. Ceci est particulièrement le cas pour les initiatives de supports aux victimes, dont le succès est intimement lié aux perceptions qu'en ont les victimes. Ainsi, les constats présentés suggèrent qu'il est crucial que les initiatives de prévention des actes haineux et les services de support placent les perspectives des victimes au cœur de leur action.

La peur d'être victime ou à nouveau victime d'actes haineux constitue l'un des éléments centraux des perspectives de ces victimes. Elle est très inégalement distribuée dans l'échantillon et est intimement liée à des facteurs sociodémographiques ainsi qu'à l'expérience des actes haineux. Cette peur est moins présente chez les répondant.e.s plus âgé.e.s, catholiques ou sans religion et francophones, qui subissent par ailleurs en faible proportion les actes haineux. En revanche, les minorités plus susceptibles d'être ciblées par la haine font état d'une peur très significative, qui est liée à l'appartenance à des catégories sociodémographiques plus souvent ciblées ainsi qu'à l'expérience des actes haineux. On mesure ainsi les effets à long terme, tant au niveau individuel que communautaire, des actes haineux dans leur ensemble.

Les ressources disponibles pour répondre à un acte à caractère haineux semblent mal connues et peu utilisées. En effet, les victimes et témoins sont nombreux à n'avoir fait aucune démarche suite à un acte haineux. Parmi les 101 actes haineux identifiés par le sondage et décrits par des victimes, celles-ci n'ont rapporté leur expérience à la police que 13 fois; elles ont de plus cherché à obtenir du support auprès d'un organisme spécialisé ou d'un.e professionnel.le de la santé et des services sociaux dans seulement 7 cas. En comparaison, les victimes ont discuté de leur expérience avec un proche dans 48 cas et n'ont discuté de leur expérience avec personne dans 25 cas. Ainsi, les ressources existantes apparaissent soit comme inaccessibles, peu connues ou suscitent la méfiance de la part des victimes.

Le contraste est par ailleurs grand entre, d'une part, les témoins et victimes qui soulignent l'insuffisance des ressources disponibles et mettent de l'avant d'autres ressources (organisations communautaires, familles) que la police et, d'autre part, la majorité qui croit dans l'ensemble que les ressources sont suffisantes et que la police constitue le principal recours. Ces résultats renforcent la nécessité pour les institutions, les corps policiers, les organismes communautaires et les acteurs de prévention d'offrir de meilleures solutions pour les victimes d'actes haineux, que ce soit en termes de liens de confiance avec les communautés ciblées, d'offre de services plus adaptée aux diverses réalités ou encore d'éducation sur les mandats des ressources existantes.

La collecte de données pour le rapport, malgré le recours à une firme de sondage expérimentée et la connaissance des enjeux méthodologiques propres à ce type d'enquête, est imparfaite du fait de la sous-représentation, par rapport à l'ensemble de la population québécoise, de certaines catégories sociodémographiques qu'on sait plus ciblées par la haine. En particulier, les femmes, les personnes à faible revenu, les personnes nées à l'extérieur du Canada, les personnes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, les jeunes et les membres des minorités religieuses sont moins nombreux dans notre échantillon que dans l'ensemble de la population québécoise.

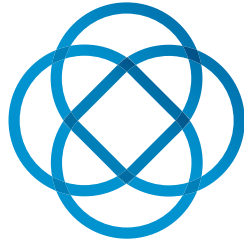
Cette situation inquiète du fait qu'il est hautement probable que les personnes victimes ou témoins des actes haineux, ainsi que le nombre global d'actes, sont en réalité plus importants que nous ne l'avons mesuré. Ces enjeux méthodologiques sont également illustratifs de problèmes soulevés par les données recueillies et les constats faits dans la littérature selon lesquels les institutions et ressources dédiées à la prévention et la répression des actes haineux répondent de manière imparfaite aux besoins de ceux et celles qui sont plus ciblé.e.s par la haine.

Malgré une approche inclusive de la notion d'acte haineux qui inclut des motifs généralement exclus des statistiques officielles et des définitions légales, par exemple le statut social, les convictions politiques ou l'âge, un grand nombre de répondant.e.s ayant été victimes ou témoins d'actes haineux ont rapporté un motif "autre" que ceux présentés en choix de réponse. Cette situation appelle à repenser les catégories de victimes et les motifs des actes haineux en menant des recherches ouvertes sous diverses perspectives.

Les lieux où se produisent les actes à caractère haineux ont une grande importance et mériteraient une attention accrue de la part des chercheur.e.s et acteur.trice.s de prévention. Certains motifs sont associés à des lieux plutôt qu'à d'autres, ce qui incite à développer des programmes de prévention et d'intervention différenciés. De façon significative, les actes haineux en ligne se distinguent par leurs motifs, le nombre d'auteurs et de témoins, ainsi que leur gravité, ce qui appelle à des réponses distinctes adaptées à cet espace.

Recommandations :

- 1 Mettre en place des espaces de collaboration entre les institutions publiques, les entreprises privées et les organismes communautaires afin de coordonner et de coaliser les acteurs de prévention des actes à caractère haineux;
- 2 Développer de nouveaux outils pour répertorier, signaler et dénoncer plus facilement et efficacement les actes à caractère haineux;
- 3 Renforcer les ressources offrant du soutien aux victimes d'actes haineux (accompagnement post-événement, assistance pour le signalement, actions concertées);
- 4 Placer les victimes et les communautés ciblées par la haine au centre des initiatives de prévention, de recherche et de mobilisation autour des actes à caractère haineux;
- 5 Développer des outils afin d'accompagner les témoins d'actes à caractère haineux et les assister pour jouer un rôle actif;
- 6 Mettre en place des recherches qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre les réalités des catégories ciblées le plus lourdement par les actes à caractère haineux (personnes présentant plusieurs caractéristiques en faisant des cibles, personnes itinérantes, personnes à faible revenu, membres des communautés autochtones, personnes noires, membres de minorités religieuses peu représentées par des organisations communautaires);
- 7 Élargir, dans la recherche comme dans les politiques publiques, les motifs d'actes haineux reconnus au vu du grand nombre de répondants ayant indiqué plusieurs motifs ou des motifs autres que ceux indiqués dans le sondage, pourtant nombreux et allant au-delà des catégories généralement admises;
- 8 Amorcer une réflexion sur les terminologies utilisées, notamment les notions de victime, de témoin et d'auteur.e, pertinents en contexte policier et criminel mais qui ne reflètent pas les nuances de la réalité sociale des actes haineux en plus d'avoir un sens potentiellement stigmatisant qui peut nuire à la collecte de données, au travail de mobilisation ou aux initiatives de prévention;
- 9 Développer des programmes de prévention adaptés aux divers lieux où se produisent les actes haineux, en accordant une attention particulière aux actes en ligne qui se distinguent des actes en personne par des motifs différents, un plus grand nombre d'auteur.e.s et de témoins ainsi qu'une gravité accrue.



CENTRE DE **PRÉVENTION**

DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



LIGNE D'ASSISTANCE

Lundi au vendredi - 9h à 20h

Région de Montréal : 514 687-7141 #116

Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141 #116

C'EST CONFIDENTIEL !

info-radical.org